

Lettre envoyée par courriel : scott.brison@parl.gc.ca

Le 15 février 2013

L'honorable Scott Brison, député, PC
Kings-Hants
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Monsieur le député,

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) se réjouit de la décision de la Chambre des communes de faire adopter votre motion M-315 qui instruisait le Comité permanent des finances (CPF) d'entreprendre une étude sur les effets de l'inégalité des revenus. Le CMFC s'inquiète de constater que plus de huit mois se sont écoulés depuis cette décision et que l'étude n'a toujours pas été mise en œuvre. Nous joignons notre voix à la vôtre pour exhorter le CPF à placer ce dossier au rang des priorités et à s'assurer que la question de l'inégalité des revenus fasse l'objet de l'étude rigoureuse qu'elle mérite.

L'écart croissant des revenus au Canada a un effet néfaste sur la santé. À titre d'exemple, nous savons que la pauvreté est le plus important déterminant social de la santé, que l'état de santé des Canadiens et des Canadiennes à faible revenu est inférieur à celui de ceux et celles au statut socioéconomique plus élevé et qu'ils se disent en moins bonne santé.

Nous sommes heureux de voir que vous convenez du fait que l'inégalité des revenus donne lieu à des disparités importantes en matière de santé et nous vous félicitons d'encourager le CPF à étudier des solutions politiques viables.

Dernièrement, le CMFC a mis en œuvre un [nouveau plan stratégique](#). L'un de nos six buts est d'être socialement responsable et de promouvoir l'équité sociale dans toutes les décisions et les gestes du CMFC, en tant qu'organisation et au nom de la médecine familiale et de nos patients. Conformément à ce but, le CMFC :

1. Sensibilisera davantage l'organisation à l'impact des déterminants sociaux sur la santé et le mieux-être de la population canadienne.
2. Militera en faveur de politiques gouvernementales qui abordent les déterminants sociaux de la santé.
3. Sensibilisera davantage les étudiants en médecine, les résidents en médecine familiale et les médecins de famille praticiens à l'égard des déterminants sociaux de la santé et comment les aborder dans le cadre de chaque consultation avec un patient, surtout lors de la prestation de soins aux populations mal desservies, vulnérables et marginalisées.
4. Appuiera nos membres qui militent pour l'amélioration des déterminants sociaux de la santé qui touchent l'état de santé de leurs patients et de leurs communautés.
5. Intégrera la responsabilité sociale au développement et à l'évaluation des politiques et des activités du CMFC.

Par ailleurs, notre [Centre de médecine de famille](#), une proposition qui fait avancer la médecine familiale pour assurer une approche centrée sur le patient et qui servira de carrefour central pour les soins aux patients, reconnaît et cherche à améliorer les effets que les déterminants sociaux tels que la pauvreté, la perte d'emploi, la culture, le sexe et l'itinérance ont sur la santé.

Nous vous remercions à nouveau d'avoir proposé la motion M-315 et soyez assuré que le CMFC soutient vos efforts. Nous espérons que vous continuerez à cibler les effets de l'inégalité des revenus sur la santé et nous serions très heureux de vous rencontrer pour vous offrir notre perspective sur la manière dont nous pourrions collaborer afin d'étudier et de traiter les conséquences de l'inégalité des revenus et de l'iniquité sur la santé. Vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au 905-629-0900, poste 325 ou par courriel à emang@cfpc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Mang
Directeur, Politiques de la santé et Relations avec le gouvernement

c. c. Comité permanent des finances (CPF)

Dre Hedy Fry, députée

D^{re} Carolyn Bennett, députée

D^{re} Marie-Dominique Beaulieu, présidente du CMFC

D^{re} Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction du CMFC

D^r Sandy Buchman, président du Groupe de travail sur la responsabilité sociale et président sortant du CMFC